

Comment attirer et fidéliser les nouvelles générations dans la fonction publique ?

Un atelier de la territorialisation RH sur la thématique « Comment attirer et fidéliser les nouvelles générations dans la fonction publique ? » a été organisé en distanciel par les PFRH de Bretagne, des Pays de la Loire et de Normandie, avec l'appui de la DGAFP, le jeudi 24 novembre 2022.

Cet événement a rassemblé une centaine d'agents des trois versants de la fonction publique. Il a permis aux participants de bénéficier de témoignages et partages d'expériences en matière de recrutement et de fidélisation des nouvelles générations dans l'administration et d'échanger autour de bonnes pratiques et d'initiatives innovantes.

Le replay de l'atelier, le fonds documentaire sur le sujet et le livret de restitution sont [disponibles ici](#)

En complément, vous pouvez consulter le « point stat » de la DGAFP sur [les jeunes et la Fonction Publique ici](#)

Le Saviez-vous ?

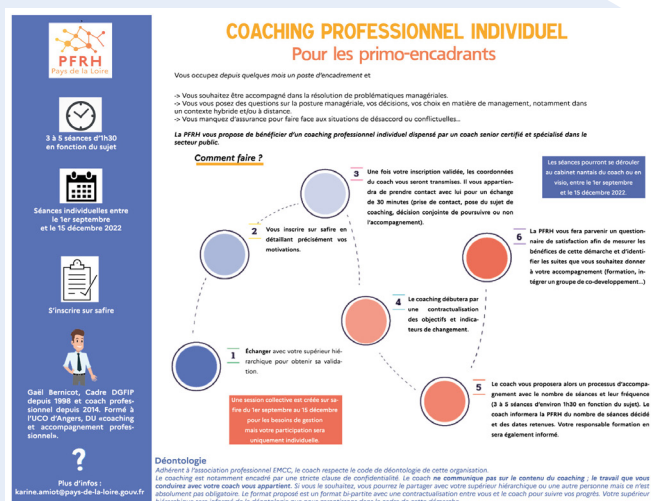
Deux jeunes sur trois qui ont envisagé la fonction publique se sentent mal informés sur ses opportunités de carrière. Un challenge collectif pour notre stratégie territoriale RH de l'Etat !

Le coaching, un outil apprécié par les primo-encadrants

Après avoir consolidé son offre sur le co-développement, avec l'appui d'animateurs internes formés en 2019 et 2021, la PFRH élargit son offre d'accompagnement managérial avec le coaching individuel à destination des primo-encadrants.

Six cadres volontaires ont ainsi pu bénéficier de séances individuelles pour travailler à partir de leurs situations professionnelles et avec des objectifs de progrès définis en amont.

« L'accès à l'encadrement est un tournant décisif dans une carrière. Il impose une révision complète de son identité professionnelle, qu'il s'agisse de nouvelles pratiques ou d'une nouvelle source de légitimité. Ce passage du « faire » au « faire faire » est un enjeu de développement et de confort pour le cadre et un gage d'efficacité et de qualité de vie au travail pour son équipe. » Gaël Bernicot – coach interne



COACHING PROFESSIONNEL INDIVIDUEL
Pour les primo-encadrants

Vous occupez depuis quelques mois un poste d'encadrement et :

- Vous souhaitez être accompagné dans la résolution de problématiques managériales.
- Vous vous posez des questions sur la posture managériale, vos décisions, vos choix en matière de management, notamment dans un contexte hybride ou à distance.
- Vous manquez d'assurance pour faire face aux situations de désaccord ou confluelles.

La PFRH vous propose de bénéficier d'un coaching professionnel individuel dispensé par un coach senior certifié et spécialisé dans le secteur public.

Comment faire ?

1. Une fois votre inscription validée, les coordonnées de coach vous seront transmises. Il vous appartient de prendre contact avec lui pour un échange de 30 minutes (hors de contact, pose du sujet de coaching, décision conjointe de poursuivre ou non l'accompagnement).
2. Vous inscrivez sur sa fiche en précisant vos motivations.
3. Le coaching débute par une contractualisation des objectifs et indicateurs de changement.
4. Le coach vous propose alors un processus d'accompagnement avec le nombre de séances et leur fréquence (à 3 séances minimum) en fonction de votre cas. Le coach informe la PFRH du nombre de séances dédiées et des dates retenues. Votre responsable formation en sera également informé.
5. Une séance collective est créée sur le site de la PFRH le 15 décembre pour le bilan de votre coaching et votre participation sera uniquement individuelle.

Un atelier pourront se dérouler en présentiel (hors de contact) le 15 décembre 2022.

La PFRH vous fera parvenir un questionnaire de satisfaction afin de mesurer les bénéfices de cette démarche et d'identifier les notes que vous souhaitez donner à votre accompagnement (formation, intégration d'un groupe de co-développement...)

Déontologie
Affilié à l'Association Professionnelle (ANCC), le coach respecte le code de déontologie de cette organisation. Le coaching est notamment encadré par une stricte clause de confidentialité. Le coach ne communique pas sur le contenu de coaching ; le travail que vous conduisez avec votre coach vous appartient. Si vous le souhaitez, vous pouvez partager avec votre supérieur hiérarchique des notes synthétiques de votre coaching, mais votre participation sera uniquement individuelle. Le format proposé est un format de partenariat avec une contractualisation entre vous et le coach pour assurer vos progrès. Votre supérieur hiérarchique sera informé de la démarche que nous générons dans le cadre de votre démarche.

Plus d'infos : karine.amor@pays-de-la-loire.gouv.fr

« Soutenant, concret, personnalisé », Oriane Guivarch, chef du service Asile Intégration et lutte contre la pauvreté à la DDETSPP 53, qualifie ainsi le dispositif dont elle a bénéficié. « C'est assez rare d'avoir un accompagnement individuel ; nous sommes plus habitués à des formations en groupe. C'est complémentaire et surtout on travaille sur ses propres objectifs avec ses indicateurs de progrès. En ce qui me concerne, j'ai développé ma confiance en moi, repéré les forces sur lesquelles je peux m'appuyer, notamment pour prendre des décisions et les affirmer ».

Bravo aux lauréats ligériens des fonds d'innovation 2023 !

Cette année, ce sont 6 dossiers proposés par les services des Pays-de-la-Loire qui ont été retenus au titre des fonds d'innovation interministériels pilotés par la DGAFP.

Ainsi, le projet « prévention santé physique et mentale » du SRE (Service des Retraites de l'Etat) a été retenu pour le FIACT (fonds d'innovation des conditions de travail), et trois projets de structures hospitalières et territoriales ont été primés pour le fonds d'égalité professionnelle (FEP).

Concernant le fonds d'innovation RH (FIRH), les lauréats sont l'EHPAD « Les Glycines » (Vendée) et le SGCD 44. **Ce dernier propose en effet un projet baptisé « RHEVER » (Recruter Evaluer Valoriser Réussir collectivement), visant à acculturer les encadrants de l'ATE aux thématiques et enjeux des ressources humaines** et les accompagner dans leur acte de management, qui allie à la fois posture RH et managériale. Piloté par le SRH (Laurence Chanut et Ludovic de Rive) et accompagné par la mission transversale, il démarrera avec un forum ouvert le 4 avril prochain pour l'ensemble des encadrants du périmètre ATE.

A ne pas rater !

- les **replay des conférences des rencontres de la mobilité et de l'emploi public** pour aider les candidats à postuler sur des postes [disponibles ici](#)
- le **webinaire de lancement de l'offre « recruter et fidéliser by PFRH » le jeudi 6 avril de 9h à 10h30** pour mieux comprendre les attentes des candidats, et repenser notre posture de recruteur : [s'inscrire ici](#)
- **Save the date ! Les ateliers de travail de la feuille de route RH démarrent bientôt !** Rejoignez-nous pour réfléchir :
 - > à la lisibilité et visibilité des fiches de postes le 15 mai après-midi,
 - > à la réalisation de parcours dédiés de formation le 23 mai après-midi,
 - > à la convergence des processus RH des contractuels (ATE) le 13 juin après-midi,
 - > aux modalités d'embarquement des nouveaux arrivants le 19 juin matin
 - > et à la réalisation d'un vade-mecum du recruteur le 3 juillet matin.



Plus d'infos et contact : plate-forme-fh@pays-de-la-loire.gouv.fr